

Rapport annuel 2018





ÉDITO

Éric Hayat,
Président du GIP-MDS

net-entreprises.fr, un guichet unique fédérateur

2018 a été l'année d'atteinte de sa majorité par le GIP-MDS, qui est né en 2000 des fruits d'internet et de la volonté des pouvoirs publics de poser un paysage clair sur le web des télé-services de la protection sociale.

Avec ce raz de marée de dématérialisation, qui a vraiment démarré en 2005, et qui a atteint aujourd'hui toutes les entreprises, cette mise en place anticipée d'un moyen collectif permettant à chacun de couvrir ses missions tout en garantissant un point unique d'accès à leurs télé-déclarations par les entreprises, était vraiment une décision stratégique éclairée des services de l'Etat et des partenaires sociaux.

Cette décision a servi tous les acteurs :

- Les organismes de protection sociale qui ont bénéficié dans leur gestion de l'effet d'entraînement permis par ce lieu d'accès à l'ensemble des formalités
- Les entreprises qui, dès lors, ont pu bénéficier d'une identité numérique sécurisée et unique pour toutes leurs déclarations
- Les experts-comptables, avec qui un partenariat s'est vite noué pour tenir compte des spécificités de la profession
- Les fournisseurs de solutions logicielles, qui, au fil des ans et de la croissance des transmissions automatisées ont pu constituer, avec tous les OPS et autour du GIP-MDS, un lieu collectif d'échanges.

Le modèle initial est certes transformé en profondeur avec l'arrivée de la DSN et la croissance des transmissions automatisées par API, qui représentent désormais 87 % des flux mensuels, mais les fondamentaux d'un travail en collectif à l'état de l'art technologique demeurent.

D'un portail délivrant des services de saisie et de dépôt de fichier, net-entreprises.fr a évolué vers un lieu de conception partagée pour la circulation industrielle de flux. La sécurisation des traitements et des données reste au centre de son savoir-faire technologique, qui n'a cessé de se consolider avec le foisonnement des nouveautés permises par l'informatique.

La protection sociale, mais plus largement les services publics dont les missions s'appuient sur les données sociales des entreprises, disposent ainsi d'un moyen partagé de poursuivre une modernisation, toujours plus nécessaire, pour que chacun soit au rendez-vous des enjeux de ses propres missions.

Le mot de la DSS

Par Denis Darnand, Chef du bureau
du recouvrement - Direction de la sécurité sociale (DSS)

2018 a confirmé la généralisation de la DSN et a mis sur les rails le projet PAS. Des progrès importants dans le fonctionnement d'ensemble sont à noter.

Beaucoup de projets restent à porter dans les années qui viennent, avec 3 axes d'évolution majeure de l'écosystème DSN :

- Extension du champ de la DSN avec l'intégration de la Fonction Publique et de l'ENIM
- Intégration de nouvelles procédures dans la DSN, toujours dans une logique de simplification et rationalisation :

DOETH, réforme de l'apprentissage, déclarations aux caisses de congés payés, mise en place du signalement pour les temps partiels thérapeutiques, préparation de la mise en œuvre du bonus/malus à l'horizon 2021...

- Adossement à la DSN des démarches d'aides aux entreprises, telles l'accès aux aides du fond social européen, ou l'aide pour l'insertion via l'activité économique, mais aussi des services aux assurés sociaux avec l'automatisation du calcul de certaines prestations, à commencer par les APL qui seront très bientôt calculées à partir des revenus les plus récents des bénéficiaires, pour coller au mieux à leur situation.

S'il s'agit là d'évolutions importantes qui mobiliseront toutes les parties prenantes, on peut d'ores et déjà se réjouir d'avoir construit avec la DSN un socle solide à partir duquel développer de nouveaux services qui simplifient la vie des entreprises, comme de leurs salariés.



À LA UNE

Élisabeth Humbert-Bottin,
Directeur Général

Une année sous le signe du PAS mais PAS SEULEMENT !

Le programme de travail de 2018 a été, sans nul doute, largement consacré à la préparation du prélèvement à la source !

8 COMEX avec le Ministre, 12 CODIR PAS avec les responsables de la DGFIP, 15 CSP PAS pour suivre techniquement l'avancement des travaux, ont brassé des centaines de thématiques dont les réglages préparaient la réussite (ou l'échec) du projet, dans sa dimension de juste collecte des données et des paiements.

Ce sont quatre systèmes qui ont, au final, porté cette réussite :

- La DSN, avec une condition majeure de succès, qui résidait dans la bonne inscription de cette novation, dans le cadre des principes de fonctionnement de la DSN
- Le système PASRAU, construit en moins d'un an, grâce à l'effet d'expérience sur la DSN tant en termes de normalisation des données que de cinématiques des traitements
- Le système CRM pour stocker les retours de la DGFIP et délivrer industriellement en web services les retours de taux
- Le système TOPAZe pour pallier aux besoins de récupération au plus vite des taux des nouveaux embauchés.

Avec, bien évidemment, des équipes très largement impliquées sur toute la chaîne de conception, depuis la fixation des exigences, jusqu'aux réglages des spécifications détaillées, leur développement, la qualification, l'intégration de tous ces systèmes et leur exploitation avec garantie de performance et de réactivité.

Sans oublier le plan parallèle, porté dès l'été, pour se prémunir de tous les risques et qui avait pour nom ANTICIPAS !

Mais au-delà du PAS, le GIP-MDS a également, en cette année 2018, avancé sur de nombreux projets.

Les principales évolutions autour de la DSN ont concerné des extensions sur l'usage de l'API qui permet de porter les transmissions « machine to machine » de la DSN, la construction d'un système de surveillance de la juste exploitation du système DSN (hypervision), la large documentation des modalités de correction des DSN erronées, le démarrage des procédures pour la gestion des fins de contrat dit d'usage, la mise au point du traitement des IJ sur l'ensemble des contrats des salariés, le suivi permanent de la qualité avec des retours incessants envers les éditeurs et entreprises et la promotion des bonnes pratiques sur les territoires avec les comités régionaux.

Et net-entreprises.fr n'a pas été en reste avec la modernisation du portail, la simplification de l'inscription, le renforcement de la sécurité dont l'efficacité a été soulignée par l'ANSSI, l'extension des nomenclatures mises à disposition qui alimenteront prochainement l'open data public, la consolidation de l'identité numérique des entreprises avec sa diffusion par une mire d'authentification ouverte, la préparation des envois de masse en recommandé électronique et la gestion des procédures historiques, encore en place à ce jour.

Je suis vraiment fière des équipes du GIP-MDS et de contribuer, avec elles, à faire avancer dématérialisation, simplification et mutualisation au sein de la sphère publique !

Zoom sur les instances

Assemblée Générale (AG) et Conseil d'Administration (CA)

L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises en 2018. Elle a ainsi, en juin, approuvé les comptes 2017 et acté, à effet du 1er janvier 2019, l'entrée de la CAVIMAC (le régime social des cultes) et de la CNBF (La Caisse Nationale des Barreaux Français) au sein du 3^e collège (régimes particuliers et spéciaux de sécurité sociale). La réunion de décembre a, quant à elle, renouvelé jusqu'au 30 juin 2020, à l'unanimité le mandat d'Eric Hayat, comme Président du Conseil d'Administration du GIP-MDS.

Le Conseil d'administration a tenu 5 séances. Il a tout d'abord procédé à la nomination de Monsieur Patrick Henry (administrateur MEDEF) comme Vice-Président (employeurs) du GIP-MDS.

Le CA a approuvé plusieurs avenants aux conventions conclues avec la DGFIP pour les projets PAS-DSN et PASRAU, prenant ainsi en compte les budgets exécutés financés intégralement par la DGFIP. Deux conventions destinées à la prise en charge de l'assistance aux utilisateurs sur PAS-DSN et PASRAU ont, par ailleurs, été adoptées.

Le Conseil a suivi au plus près les actions portant sur les services net-entreprises.fr en particulier, les services tels que l'accrochage du service de saisie des DADS développé par la CNAV (DADS-Net) ouvert aux déclarants ne bénéficiant pas encore de la DSN et ne pouvant produire automatiquement des DADS-U, les services de notification électronique, ou encore la mise à disposition du module « MAG » - mire d'authentification générique- qui porte l'identité numérique des entreprises en utilisant le dispositif d'authentification sécurisé de net-entreprises.fr.

Enfin, son implication dans les actions qualité autour de la DSN et de son bilan après la généralisation au secteur privé a été complète, de même que sur les projets PAS-DSN et PASRAU.

Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Calé sur le calendrier des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, le COS a tenu 6 réunions. Le COS, présidé par Eric Hayat, prépare les travaux et les décisions du Conseil d'administration. Il veille, en outre, à leur mise en œuvre.

Les projets PAS-DSN et PASRAU ont particulièrement mobilisé les travaux du COS en 2018, en lien avec ceux de la DSN et de la qualité des données véhiculées. Les principaux travaux concernant net-entreprises.fr ont également retenu toute son attention.

Le COS a contribué à la construction des programmes d'activités net-entreprises.fr et DSN pour 2019-2021.

Il a été très impliqué sur les sujets de gouvernance avec l'entrée de nouveaux membres et ses impacts sur la révision des clefs de répartition budgétaire, la conclusion des conventions avec la DGFIP et il a veillé aux équilibres financiers et budgétaires entre membres et non-membres.



Comité de Pilotage Opérationnel (CPO)

Le CPO a tenu 9 réunions en 2018 et a assuré le suivi opérationnel des projets et des missions récurrentes du GIP-MDS. Sur ces dernières, le CPO a suivi les campagnes des services DUCS, DADS-U, DSI et C3S. Pour DUCS et DADS-U, le CPO a travaillé et validé les notes de cadrage du « décommissionnement » progressif de ces services qui sont substitués (c'est-à-dire leur suppression), pour le secteur privé, par la DSN. Sur le portail net-entreprises.fr lui-même, les travaux ont porté principalement sur une nouvelle version majeure mise en production en 2018, ainsi que sur un projet de purge des données obsolètes. D'autres projets ont mobilisé cette instance, comme la nouvelle architecture de l'infogérance, la poursuite de l'enrichissement du

RCD, le module de notification électronique mis en œuvre notamment pour les taux AT/MP et le service DS-PAMC pour les professions médicales.

Le CPO a également assuré la préparation, en amont du COS, des Conseils d'administration et des Assemblées Générales du Groupement, en particulier sur le suivi budgétaire et la préparation du budget 2019.

Enfin, le CPO a été tenu informé des principaux appels d'offres publiés, puis notifiés, ainsi que sur la mise en œuvre des dispositions du nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD).

Comité des utilisateurs (COUTI)

Le COUTI, présidé par Marc Luccioni (CPME), qui réunit les organisations représentant les entreprises, des experts-comptables (CSOEC) et des éditeurs de logiciels de paie (Syntec Numérique) a tenu quatre séances en 2018. Le COUTI a traité l'ensemble des sujets opérationnels concernant la DSN et le bouquet de services net-entreprises.fr. De même, les thématiques législatives et réglementaires pouvant impacter les processus déclaratifs dans le domaine social ont été abordées. Enfin, les sujets ouverts autour du numérique et du digital ont pu être examinés.

Le COUTI a, par ailleurs, eu un rôle actif dans la préparation du congrès annuel des experts-comptables auquel le GIP-MDS participe chaque année. Il a contribué également à la préparation d'un premier club qualité DSN qui s'est tenu le 20 avril 2018 et qui a réuni tous les acteurs de la DSN, à savoir, des entreprises, des experts-comptables, les éditeurs de logiciels de paie, les opérateurs DSN et les pouvoirs publics (DSS et MOAS DSN).

ADMINISTRATEURS décembre 2018

Membres du Conseil d'Administration	Réprésentants CA titulaires	Réprésentants CA suppléant	Réprésentants AG titulaires	Réprésentants AG suppléants
ACOSS	Jean-Paul PAGOLA Philippe BAUMLIN Yann-Gaël AMGHAR Personne désignée par Yann-Gaël AMGHAR	Michel PICON Xavier CONSTENSOUX Personne désignée par Yann-Gaël AMGHAR	Jean-Eudes TESSON	Yann-Gaël AMGHAR
CNAV	Gilles OBERRIEDER Pierre BURBAN Renaud VILLARD Gérard RIVIERE	Véronique PUCHE Bruno DELIBANTI	Gérard RIVIERE	Pierre BURBAN
UNEDIC	Pierre-Matthieu JOURDAN Chantal RICHARD	Lucie FOUCAUD Rémy MAZZOCCHI	Pierre-Matthieu JOURDAN	Rémy MAZZOCCHI
Pôle Emploi	Jean BASSERES	Michel COTTURA	Jean BASSERES	Michel COTTURA
AGIRC	Frédéric AGENET Jean-Paul BOUCHET	Pierre-François LOREAL Jean-Claude BARBOUL	Frédéric AGENET	Jean-Paul BOUCHET
ARRCO	Jean-Louis MALYS Didier WECKNER	Jean-Louis DEROUSSIN Thierry MICOR	Jean-Louis MALYS	Didier WECKNER
CNAM	William GARDEY Chislaine RIGOREAU- BELAYACHI (AT/MP) Claude JOLLY	Nicolas REVEL (ou Bintou BOÏTE) Jean-Michel CANO	William GARDEY	
CNAF	Vincent MAZAURIC Eric DELABRIERE	Christophe BLANCO Frédéric MARINACCE	Vincent MAZAURIC	Frédéric MARINACCE
CCMSA	Claude BERTOLOTTI Laurent COLI		Claude BERTOLOTTI	Laurent COLIN
Sécurité sociale des indépendants	Bernard DELRAN Danielle JONQUARD Philippe RENARD	Jacky LE MEUR Gilbert JOLY Henri WALBERT Eric LE BONT	Philippe RENARD	Eric LE BONT
UCF CIBTP	Loïc HENNEBERT	Marc KONCEWICZ	Loïc HENNEBERT	Marc KONCEWICZ
CONGÉS SPECTACLES	Philippe CHAPELON	Denis DESSAIX	Philippe CHAPELON	Denis DESSAIX
FFA	Didier PERSYN	Patrick GREGORY	Didier PERSYN	Patrick GREGORY
FNMF	Christophe LAPIERRE	Joëlle KULCSAR	Christophe LAPIERRE	Joëlle KULCSAR
CTIP	Jean-Paul LACAM	Evelyne GUILLET	Jean-Paul LACAM	Evelyne GUILLET
Collège des régimes spéciaux et CRPNPAC	Pierre ROBIN (CPRPSNCF)	Nicolas MITJAVILE (CNIEG) Richard DECOTTIGNIES (ENIM)	Pierre ROBIN (CPRPSNCF)	Nicolas MITJAVILE (CNIEG) Richard DECOTTIGNIES (ENIM)
MEDEF	Patrick HENRY	Emilie MARTINEZ	Patric HENRY	Emilie MARTINEZ
U2P	Corine POSTEL	Jean-Louis MAITRE	Corine POSTEL	Jean-Louis MAITRE
CPME	Marc LUCCIONI	Georges TISSIE	Marc LUCCIONI	Georges TISSIE
FNSEA	Claude COCHONNEAU	Jean-Charles COUSINO	Claude COCHONNEAU	Jean-Charles COUSINO
CGT	Pierre MOCQUERY	Marie LEMOINE	Pierre MOCQUERY	Marie LEMOINE
CFDT	Xavier BECKER	Philippe LE CLEZIO	Xavier BECKER	Philippe LE CLEZIO
CGT-FO	Patrick PRIVAT	Agnès KOHLER-DUNET	Patrick PRIVAT	Agnès KOHLER-DUNET
CSOEC	Patrick BORDAS	Dominique JOURDE	Patrick BORDAS	Dominique JOURDE
SYNTEC NUMÉRIQUE	Emmanuel PREVOST		Emmanuel PREVOST	
UNAPL	Michel PICON	David GORDON-KRIEF	Michel PICON	Marie LEMOINE

L'ORGANIGRAMME

21 femmes et 33 hommes, soit un total de 54 personnes, composent l'équipe du GIP-MDS au 31 décembre 2018.



Direction de la Production

Olivier Marchais

Architecture expertise performance
Infogérance



Secrétariat Général

Philippe Demeure

Gestion des instances
Communication institutionnelle
Juridique et marchés
RGPD
Processus, moyens et logistique



Direction des Ressources Humaines et Finances

Martine Gravat

Administration
Comptabilité - Finances
Ressources humaines



Direction Générale

Élisabeth Humbert-Bottin

Sécurité des systèmes d'information
Relations extérieures



Direction des Études

Jérôme Joie

Pilotage DSN
Expertise DSN
Gestion Parc Applicatif
Gestion Industrialisation Qualification Support
Appui utilisateurs



Direction de La Transformation Digitale

Nicolas Simon

Projets
Déploiement
Comités régionaux

Les faits marquants sur net-entreprises.fr en 2018

La campagne C3S

Une nouvelle campagne C3S s'est achevée avec un montant total d'environ 3 milliards d'euros, en légère hausse par rapport à l'année précédente, avec un déroulement conforme. Quelques utilisateurs ont cependant rencontré des problèmes d'accès au module de gestion des comptes ou de paiement en ligne, dus à la réactivation du télépaiement à la norme SEPA.

La campagne DSI

Une nouveauté à signaler cette année : le seuil de revenu qui rend obligatoire la démarche dématérialisée, et qui a été fixé cette année à 10 % du PASS (Plafond annuel de la Sécurité sociale). Plus de 1 390 000 déclarations ont été reçues, soit un taux de dématérialisation de 86 %, avec une bonne dynamique pour le mode de déclaration EDI.

Notification du Taux AT/MP

Depuis la fin octobre 2018, les entreprises peuvent recevoir leur taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT/MP) de façon dématérialisée. Cette nouvelle offre permet de communiquer plus rapidement avec les entreprises, tout en optimisant les coûts de gestion.

La démarche se fait intégralement en ligne sur net-entreprises.fr. Après avoir adhéré au compte AT/MP, les entreprises s'engagent, par la signature d'une charte, à ne plus recevoir leur taux sous format papier, mais par voie numérique. Dès que leur taux change, elles sont prévenues par mail. Elles ont accès, depuis leur compte AT/MP, à un fichier PDF qui signale le nouveau taux, et qui est l'équivalent du courrier papier envoyé auparavant et possède la même valeur juridique.

La campagne DADS-U 2018

Il s'agissait de la première campagne DADS-U faisant suite à la généralisation de la DSN. Il était donc nécessaire d'aider les entreprises à identifier au plus tôt le mode de déclaration dont elles relevaient (DADS-U et/ou DSN), selon des critères très précis. A cet effet, un service dédié a été mis en place sur net-entreprises.fr fin 2017, qui renseignait l'entreprise sur le mode déclaratif à respecter selon son SIRET.

En outre, une nouvelle rubrique dans la norme a été prévue, dont le rôle était d'indiquer pour chaque SIRET déposé s'il est attendu en DADS-U ou en DSN, ceci afin de « marquer » les DADS-U à la réception par les organismes qui les traitent ainsi selon leurs besoins.

Ces ajustements délicats ont cependant généré un défaut d'alimentation important de la DGFIP qui a pu être rattrapé grâce à la mobilisation des équipes du GIP-MDS et de la CNAV. Avec un enseignement à la clef : dans les systèmes industriels, les solutions trop compliquées fragilisent l'ensemble, enseignement qui a permis de mieux structurer la campagne suivante.

Ouverture de COTIZEN sur net-entreprises.fr

Cotizen est le service de paiement en ligne des cotisations complémentaires lancé en 2017 qui intègre depuis cette année l'offre net-entreprises.fr. L'objectif de Cotizen est d'offrir aux entreprises et à leurs tiers-déclarants un service de paiement dématérialisé (prélèvement SEPA ou Carte Bancaire), et de rapprocher ces paiements de leurs créances, en complément des automatismes portés dans la DSN, lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés à plein.

Le bilan des déclarations

Nombre de déclarations transmises et consultation de services 2018

Déclarations	Nombre	Évolution par rapport à 2017
DSN	23 895 853	+1,81%
DADS-U	873 628	-36,22 %
DUCS	519 963	-78,22 %
DSI	1 391 092	+0,09 %
C3S	30 037	-10,72 %
Attestation de salaire	5 601 916	-9,26 %
MSA	75 831	-32,47 %
DPAE	2 789 150	+15,05 %
Attestation employeurs	730 252	+1,88 %
NET Intempéries BTP	39 635	+48,60 %
DADS-U CI BTP	17 852	NC en 2017
Déclaration accidents du travail	1 123 322	+6,85 %

→ Total déclarations réelles validées au niveau SIREN

→ Hors chiffres URSSAF

Nouveaux services - nouvelles déclarations

Déclarations	Nombre
DS PAMC La déclaration sociale des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés	295 983
MobE Application mobile de net-entreprises.fr	1 083
Données PASRAU Prélèvement à la Source pour les Revenus Autres	244 981

→ Déclarations initiales signées en dématérialisation des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés

→ Données de production après l'ouverture en octobre 2018, hors données test des pilotes éditeurs PASRAU

La DSN à l'heure du bilan

2018 aura été pour la DSN l'année de sa consolidation... Le dispositif a été éprouvé « grandeur nature » dès 2017, lors de sa généralisation à l'ensemble du secteur privé, permettant ainsi de disposer d'un socle solide en capacité d'évoluer afin de contribuer à la mise en place de projets stratégiques comme le prélèvement à la source.

Le premier défi de la DSN portait sur la capacité à proposer une déclaration unique, mutualisant en un seul flux en sortie de paie tous les éléments permettant aux organismes d'exercer leurs missions et ceci dans l'objectif de simplifier la vie des entreprises. Ce défi, qui représentait un vrai challenge, a été relevé en procédant à un travail de conception fondé sur la normalisation des données, pour permettre à tous les organismes et aux entreprises de parler un langage commun. Même s'il reste du chemin à faire, les fondamentaux sont posés.

Un des autres enjeux de la DSN était de démontrer que les travaux de conception, menés de manière co-construite avec l'ensemble des acteurs, autorisaient une évolution du dispositif en capacité de prendre en compte d'autres besoins, allant au-delà de la simplification des échanges entre les entreprises et les administrations.

Une des conditions était de s'assurer de la qualité des données. Cette volonté avait déjà animé les travaux des années précédentes. Mais 2018 a confirmé cette réussite en faisant de la DSN un vecteur de transmission de données de qualité pouvant être exploitées de manière conforme par les organismes, pour garantir les droits des salariés ou d'autres besoins. La DSN est ainsi devenue en 2018 le socle de référence à d'autres projets de simplification, à destination des salariés et pas seulement des entreprises.

Enquêtes DSN

Les enquêtes de satisfaction prennent régulièrement le pouls des entreprises, cabinets et éditeurs sur la DSN et remontent leurs attentes. Elles s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de l'ensemble des services déclaratifs proposés sur net-entreprises.fr.

En 2018, avec 73 % de satisfaction pour les entreprises et cabinets et 77,8 % pour les éditeurs, un an après sa généralisation, la DSN porte ses fruits, malgré un calendrier de modifications réglementaires particulièrement intense durant cette période : changement de

période de référence avec le décret recouvrement, modification de calcul du plafond...

Un véritable effet d'apprentissage se met peu à peu en place : le changement de version 2017 - 2018 de norme s'est déroulé simplement pour 85 % des éditeurs, les bénéficiaires du passage en DSN sont en forte augmentation, avec une perception de l'impact positif pour les entreprises en hausse de 19 points (54 %). 84,4 % des déclarants pensent par ailleurs que la DSN simplifie la transmission des données sociales. Ceci préfigure de manière indéniable de futurs gains de performance pour la DSN.

Les chiffres clés entreprises

73 %

des entreprises interrogées sont satisfaites de la DSN

84.4 %

des entreprises pensent que la DSN simplifie la transmission des données sociales

58.5 %

des entreprises pensent que la DSN fait gagner du temps à leur équipe RH/paie

54 %

des entreprises perçoivent un impact positif de leur passage à la DSN

Enquête par email auprès de 12 353 destinataires déclarants directs ou tiers-déclarants choisis de manière aléatoire - 1071 réponses - juin 2018

La concertation des acteurs sur la DSN et le PAS

Avec la SDDS

L'Association pour la Simplification et la Dématérialisation des Données Sociétés (SDDS), présidée par Isabelle Van Cauwenberger, œuvre avec le GIP-MDS sur la construction de la DSN et de ses extensions. Elle est représentative des éditeurs de logiciels de paie et travaille avec le GIP-MDS depuis 7 ans. Au cours des 8 réunions de l'année 2018, outre les travaux sur la norme DSN et son cahier technique, cette instance a conduit des travaux très opérationnels destinés à simplifier, faciliter et optimiser la qualité des données déclarées. Le suivi des pilotes PAS-DSN et PASRAU a contribué à la réussite de ces projets. De même, un pilote sur la fusion des régimes AGIRC et ARRCO a retenu son attention. La SDDS a pu également s'exprimer sur la feuille de route 2019/2020 qui lui a été présentée. Sa présence à la réunion plénière des éditeurs qui s'est tenue le 6 avril 2018 et qui a réuni 40 éditeurs de logiciels de paie a été, comme chaque année, très positive.

A noter la création, en fin d'année 2018, d'une instance SDDS Fonction Publique, qui réunira spécifiquement les éditeurs du secteur autour du GIP-MDS, de la DGAFP et de la Caisse des Dépôts et Consignations en charge du projet DSN Fonction Publique.

Avec le GBEBE et les OS

Le GPEBE, Groupe Permanent d'Expression des Besoins des Entreprises, et le groupe OS (Organisations Syndicales Salariés) ont poursuivi leurs travaux en commun initialisés en 2017 et se sont réunis ensemble à trois reprises. Le suivi de la qualité de la DSN a mobilisé l'attention du groupe ainsi que le suivi des projets PAS-DSN, PASRAU avec TOPAZE et de leurs pilotes respectifs. Les groupes ont été consultés sur les principaux projets de textes réglementaires impactant la DSN (décret recouvrement par exemple). L'usage de nouveaux services ouverts sur net-entreprises.fr comme la notification des taux AT, l'enrichissement du PNDS, la fusion AGIRC-ARRCO, les problématiques de l'assurance chômage en DSN (CDDU-D, FCTU, les IJ en assurance chômage), l'intégration à venir de la DOETH et plus généralement toutes les extensions envisagées de la DSN ont été autant de sujets sur lesquels les entreprises et les représentants des salariés ont pu apporter leur expertise de terrain.

Les chiffres clés éditeurs

77,8 %

des éditeurs interrogés sont satisfaits de la DSN

86,7 %

des éditeurs considèrent que le changement de version de norme 2017 - 2018 s'est déroulé simplement

Enquête par email auprès de 206 éditeurs - 45 réponses ont pu être exploitées - juin 2018

Les travaux DSN en 2018

Comme chaque année, il s'agissait pour l'ensemble des équipes intervenant sur la DSN de s'assurer que les conditions nécessaires à un fonctionnement fluide en production étaient réunies. Plusieurs travaux ont ainsi été menés, dont le projet Hypervision, pour se prémunir de toute « perte » de fichiers dans un système d'information compliqué, exécuté dans une architecture distribuée, avec de nombreux traitements potentiellement impactants pour l'intégrité des flux.

Les équipes de production du GIP-MDS et des organismes ont ainsi œuvré durant toute l'année 2018 pour faire preuve de réactivité en cas de survenance d'un incident, via la mise en œuvre de procédures de plus en plus industrialisées, tout en poursuivant les

travaux de conception d'une véritable supervision des flux, apte à renforcer la qualité du système.

En parallèle, des évolutions fonctionnelles ont également rythmé cette année 2018. Les équipes du GIP-MDS et des partenaires ont en effet été encore fortement mobilisées durant cette année dans un contexte où l'apparition de nouveaux besoins stratégiques ou réglementaires a nécessité d'optimiser la structuration des travaux et les lots applicatifs associés. Les travaux liés aux projets dits connexes comme le PAS ou l'alimentation du PNDS se sont ainsi rajoutés à un programme d'activité déjà important.

Tour d'horizon des points majeurs 2018

- Activation des flux pour traitement des fins de contrats CDDU D et ajustement des traitements de l'ouverture des droits des indemnités journalières : grâce à la DSN, en cas de contrats successifs, ce sont désormais tous les contrats des personnes qui sont pris en compte pour déterminer le droit
- Ajustements dans la DSN afin de porter les conséquences du nouveau calcul du plafond
- Transmission d'un flux mensuel à l'ASP dans le cadre de la réforme de l'apprentissage
- Transmission d'un flux mensuel DSN pour alimentation de la « BRM » -Base Ressources Mensuelles- dans le cadre de la réforme des APL.

Les travaux en conception en 2018 pour mise en place en janvier 2020

- Gestion du recouvrement et des droits pour les VRP multi-cartes (ex CCVRP)
- Gestion des droits pour la CAVIMAC
- Remplacement de la formalité DOETH avec calcul des données par l'ACOSS à partir de la DSN
- Procédure de recouvrement et ouverture des droits pour les marins (ENIM, DAM et URSSAF)
- Mise en place d'un signalement d'amorçage des données variables, incluant les données d'affiliation OC et les données nécessaires à la récupération des taux PAS
- Liquidation unique des indemnités journalières dans le contexte multi-employeurs
- Mutation automatique entre régime général et régime agricole
- Gestion des fins de contrat pour les contrats courts de moins d'un mois et n'étant pas dans les secteurs contrats d'usage.



La capacité collective à mener des projets complexes

2018 aura ainsi été, dans la continuité des années précédentes, une année riche de travaux prouvant une fois encore que le GIP-MDS et ses partenaires sont en capacité de mener des projets complexes, en y associant l'ensemble des acteurs concernés dans une logique de co-construction, qui constitue la force de la DSN depuis le lancement des travaux en 2010.

PAS DSN et PASRAU

Initialement envisagée en 2018, la mise en œuvre du Prélèvement A la Source a été reportée au 1^{er} janvier 2019. Ce report a ainsi été mis à profit pour mener toutes les actions nécessaires pour sécuriser au maximum ce projet stratégique et à haute visibilité.

L'enjeu principal de ce projet, au-delà de mise en œuvre des traitements, était de faire porter dans une norme conçue dans le contexte de la sphère sociale pour ses besoins, les spécificités liées à la législation fiscale. De nombreux ateliers de travail ont ainsi jalonné l'année 2018. Pour les équipes du GIP-MDS, il s'agissait d'appréhender les règles fiscales, tandis que pour la DGFiP, l'enjeu consistait à s'approprier les principes fondateurs de la DSN, aussi bien dans une approche normative que dans son mode de fonctionnement, comme par exemple le rythme mensuel et l'appui d'une déclaration sur le SIRET.

Les conditions de succès de la DSN ont ainsi été appliquées au PAS : réutilisation des briques normatives DSN sur les données et traitements

pour le prélèvement des revenus autres via PASRAU, approche collective dans le cadre d'un périmètre déterminé et cadré tout au long du projet, volonté de privilégier une approche didactique via la multiplication tout au long de l'année des fiches consignes, mobilisation des équipes de qualification avec une multiplication des cas de tests, échanges réguliers entre les équipes de production, tout un ensemble d'ingrédients qui a permis un démarrage sécurisé du PAS début 2019.

L'enjeu était important. Les difficultés promises ont été identifiées et adressées durant toute l'année 2018, permettant ainsi en janvier 2019 de démarrer ce projet avec le succès que nous connaissons.

La sécurité à l'heure du PAS

Depuis sa création, la sécurité est au cœur des services en ligne de net-entreprises.fr. Afin de garantir aux usagers du portail et des téléprocédures le bon niveau de sécurité, le GIP-MDS s'appuie sur les normes en vigueur et les obligations du Référentiel Général de Sécurité (RGS) qui visent à une amélioration continue du niveau de sécurité. Ainsi, après une phase d'analyse des risques, puis de déploiement des dispositifs, succède une phase de contrôle et d'audit selon un cycle vertueux.

La sécurité du Système d'Information du GIP-MDS et de net-entreprises.fr a été auditée fin d'année 2018 par deux fois. Dans un premier temps, le GIP-MDS a mandaté un cabinet externe pour auditer la gouvernance de la sécurité et les pratiques d'hébergement et de développement des applications. Pour respecter les obligations du RGS, ce prestataire a été choisi parmi les Prestataires d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information (PASSI) qualifiés par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).



Puis, dans un deuxième temps, suite au déploiement du service PAS et PASRAU, l'ANSSI a également audité le dispositif en place et a réalisé des tests d'intrusion.

Sans dévoiler l'ensemble des résultats de ces audits - ce qui serait contraire à la sécurité - le niveau de sécurité a été jugé globalement satisfaisant et le GIP-MDS est invité à poursuivre ses bonnes pratiques en la matière !

Règlement général de protection des données !

Ce règlement (RGPD) s'applique bien sûr au GIP-MDS, comme à tous, depuis le 25 mai 2018. L'objectif est d'harmoniser la protection des libertés et des droits fondamentaux des personnes physiques pour ce qui concerne les flux de données à caractère personnel entre les états membres de l'union européenne. Le GIP-MDS, déjà soumis aux règles de la loi informatique et libertés veille à la conformité de ses traitements au regard du RGPD, en particulier, en s'assurant que les analyses d'impacts soient bien réalisées

lorsqu'elles sont requises et en donnant l'accès aux informations personnelles ouvrant droit, le cas échéant, à une demande de rectification ou de portabilité.

En outre, les travaux antérieurs sous l'égide de la sécurité couvraient déjà une large part des attendus sur ces actions de protection indispensables, parmi lesquelles l'homologation des applications.

Une production sous les auspices de PAS et PASRAU

Pour le service production, l'année 2018 a été marquée par l'industrialisation de la DSN, l'extension de son utilisation au Prélèvement à la Source, et par la mise en place du nouvel applicatif PASRAU. Le tout sans qu'aucun heurt majeur ne soit rencontré !

Tour d'horizon des points les plus saillants 2018

Certains travaux se finissent...

L'année 2018 a été l'année de clôture du déménagement de l'ensemble des infrastructures du GIP-MDS dans le cadre du nouveau marché mis en place. Basé sur une démarche de type IaaS, ce nouveau marché permet au GIP-MDS d'ajuster plus simplement ses infrastructures – en particulier lorsque des besoins accrus sont détectés.

... Pendant que d'autres démarrent

Depuis toujours, le GIP-MDS héberge, avec son portail net-entreprises.fr, la brique utilisée par les déclarants, que ce soit en API ou depuis l'interface web, pour s'authentifier et accéder au service déclaratif de la DSN. Depuis 2018, l'implication du GIP-MDS dans la DSN est encore plus prégnante avec le stockage et la mise à disposition de CRM PAS, PASRAU et TOPAZe pour les déclarants.

La sécurité : une priorité constante

Comme chaque année, le GIP-MDS a conduit un Plan de Réduction des Risques pour garantir le bon fonctionnement de son infrastructure. En 2018, la sécurisation des applications hébergées au GIP-MDS est renforcée avec le projet de migration du socle technique (code : MIST). La mise à jour du socle technique utilisé pour les applications du GIP-MDS permettra de mieux faire face aux éventuelles attaques malveillantes.

Industrialiser le fonctionnement de la DSN

Après la généralisation opérée en 2017, 2018 a vu les débuts de la mise en place de l'hypervision de la DSN qui consiste en un suivi des flux entre les différentes briques de l'architecture DSN sur

le bloc 1 et sur le bloc 3. Cet applicatif permet de mieux anticiper les éventuelles congestions de distribution des flux de DSN et donc d'anticiper une partie des incidents avant que ceux-ci ne soient perçus par les utilisateurs. Cette application fait toucher les problématiques du « big data » avec, dès 2018, près de 500 millions d'événements collectés chaque mois dans le suivi des DSN.

Anticiper la tenue à la charge

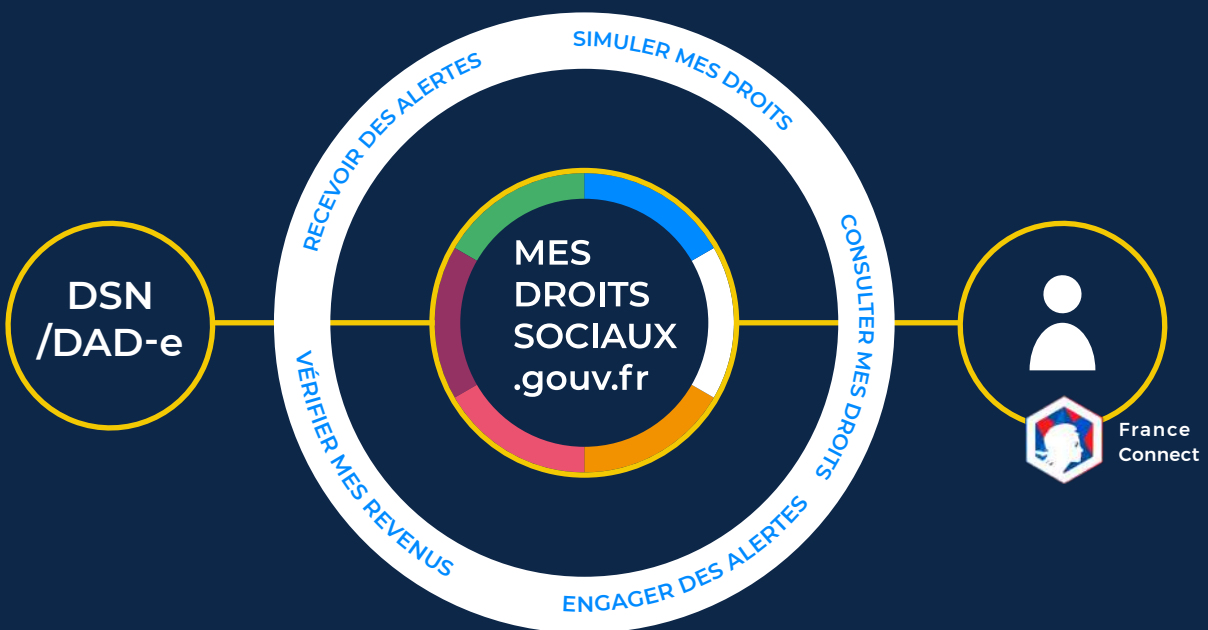
Alors que les enjeux de tenue à la charge sur la DSN sont devenus moins prégnants, il aura fallu en 2018 s'assurer que l'intégration du PAS à la DSN se fasse sans problème de performance. Nous avons mené une métrologie de bout en bout en intégrant la DSN, PAS, PASRAU avec la DGFiP. Ces simulations ont permis de mettre à jour de nombreux axes d'amélioration et de corriger des anomalies qui auraient eu des répercussions sur le PAS. Ainsi, unitairement sur PASRAU, ces travaux combinés à des optimisations sur le code ont permis de diviser par dix les durées de traitements des déclarations sur cette application.

Une réussite qui repose sur les employés du GIP-MDS

Toutes ces réalisations sont possibles grâce à l'implication des hommes et des femmes qui composent les équipes de la Production. Ces aventures humaines connaissent tout autant des succès que des drames. Difficile de passer sous silence l'épreuve qu'a traversée l'équipe avec le décès de l'un de ses membres, Alhassane Bousso, responsable du service infogérance et à qui le GIP-MDS rend hommage.

Les avancées de la transformation digitale

Avec la généralisation de la DSN en 2018 et les préparatifs du PAS qui s'appuyaient sur cette généralisation, de nouvelles possibilités de services ont émergé au cours de l'année 2018 avec ces gisements de données. Les données fondent de véritables opportunités pour offrir de nouveaux services, qui seront créateurs de valeur aussi bien pour les organismes, les entreprises que les salariés.



Un portail unique pour les salariés servi en partie par la DSN



2018 : l'émergence de services personnalisés à valeur ajoutée

L'ACOSS est désormais en mesure de calculer l'effectif d'une entreprise à partir des données de la DSN. Cela induit que l'établissement n'aura plus à le renseigner à terme et que le déclarant accédera simplement à l'information via son tableau de bord DSN.

En prolongement, les autres administrations qui auront besoin de connaître la donnée pour une entreprise y auront accès via le RCD, Répertoire Commun des Déclarants (prévu en juin 2019).

Grâce aux données renseignées via la DSN par les entreprises, tous les salariés ont depuis juin 2018 à leur disposition des informations liées à leur activité professionnelle sur le portail numérique des droits sociaux (www.mesdroitssociaux.gouv.fr). Ils peuvent notamment consulter et vérifier l'historique de leurs contrats et salaires sur les 12 derniers mois.

L'ouverture des données et la mise en œuvre d'API permettront également aux partenaires habilités de récupérer des informations liées

au contrat de travail ou à la rémunération d'un individu pour simplifier une procédure et éviter de demander l'information à l'entreprise ou à l'individu directement.

Dans cette logique, des travaux ont été conduits avec la DGEFP et l'ASP pour automatiser le dispositif d'aide unique à l'apprentissage (pour une mise en production planifiée en février 2019) ainsi qu'avec la CNAM pour simplifier la CMU Complémentaire (objectif automne 2019).

D'autres perspectives s'ouvrent afin de simplifier encore davantage des démarches avec le principe « Dites-le nous une fois », comme l'alimentation via les données DSN et PASRAU de la BRM (Bases Ressources Mutualisées), dont le principal objectif est de moderniser la délivrance des prestations sociales. Le GIP-MDS a participé à de nombreux travaux avec les différents acteurs de ce projet pour mettre en œuvre les flux nécessaires à la construction de ce dispositif : DSS, DHUP, ACOSS, CNAV, CNAF, MSA...

FOCUS

La qualité, clé de voûte pour des services à haute valeur ajoutée

Les taux de qualité constatés en 2018 sont égaux voire supérieurs par rapport aux procédures antérieures, même si bien évidemment la poursuite de l'amélioration continue s'impose. La juste qualité constitue le socle des nouveaux usages et des mesures de simplifications à venir.

Pour tenir pleinement son rôle de surveillance de la qualité, un chantier de mise en place d'une base de requêtage a été porté sur la base des observations faites sur un prototype réalisé à l'été 2018.

Perspectives

Un prototype d'usage des données à des fins décisionnelles a également été réalisé en octobre 2018 avec un Observatoire de branche professionnelle. Pour aller plus avant, il est nécessaire de clarifier les rôles spécifiques des équipes opérationnelles du GIP-MDS et des producteurs de statistiques publiques vis-à-vis de l'exploitation des données à des fins décisionnelles.

Le support et l'appui aux entreprises

Qualité et réactivité pour le support de niveau 1

Cette année 2018 s'est caractérisée par des périodes de charge d'activité plus importantes que prévues sur le service d'assistance net-entreprises.fr. Un plan d'action dédié a été mis en œuvre pour faire face à chacun des pics traversés. Parmi les faits marquants, citons la forte hausse des contacts Autoentrepreneurs, particulièrement en échéance trimestrielle ou encore les contacts DS PAMC, spécifiquement pour les tiers déclarants confrontés aux incidents d'avril à juin. Les contacts liés aux obligations PAS et PASRAU ont pris le relais à partir de septembre.

Pour les services net-entreprises.fr, un plan d'action a été déployé par le GIP-MDS en lien avec le prestataire du centre de contacts. L'objectif était d'adapter et renforcer au mieux le dispositif en veillant au niveau de service attendu sur chaque période. Le taux de décroché global se situe à 92 %, avec 166 069 appels pris.

Le service d'assistance dédiée DSN a traité un total de 101 826 appels (PAS inclus), en réduction de 40 % par rapport à 2017. Le centre d'appels partagés s'est maintenu au 1er trimestre 2018. Le centre de contacts GIP-MDS traite 100 % des appels DSN depuis avril, comme cela a été décidé avec les organismes partenaires. Le dispositif en place a permis un taux de décroché global à 92 %.

L'année 2018 a été également marquée par la préparation des obligations du PAS. De ce fait, le dispositif du numéro DSN a été adapté par le GIP-MDS et anticipé, en lien avec la DGFIP. Les questions sur le PAS ont émergé en septembre, puis ont évolué sur des problématiques de retours CRM. 39 % des contacts DSN ont ainsi porté sur le PAS au dernier trimestre. Un plan d'action a été conduit par le GIP-MDS, pour renforcer le dispositif entre octobre et novembre.

Le GIP-MDS a déployé en septembre le support de niveau 1 dédié PASRAU. Ce dispositif a été également anticipé en lien avec la DGFIP, en vue de gérer au mieux les appels et les mails.

Un plan d'action a été conduit par le GIP-MDS pour renforcer le dispositif face au surcroît de contacts sur des questions d'inscription. A compter de novembre, les demandes étaient centrées sur des problématiques de retours CRM. Le dispositif en place a permis un taux de décroché global à 87 %, avec 25 407 appels pris.

POUR COMPARER

2018 383 240 contacts traités, dont 10 000 DADS-U et DUCS, qui ont considérablement baissé

2017 389 550 contacts traités, dont 30 000 sur la DADS-U et DUCS

CHIFFRES CLÉS 2018

ASSISTANCE – APPELS PRIS (ANNÉE)	DSN	NET-E	PASRAU
APPELS DÉCROCHÉS	101 826	166 069	25 407
QUALITÉ DE SERVICE	92 %	92 %	87 %

REPARTITION PAR MOTIFS (ANNÉE)	DSN	NET-E	PASRAU
TOTAL : 383 240	113 973	237 930	31 334

4 ^E TRIMESTRE 2018	
CONTACTS PAS-DSN	13 273 (39 % DES CONTACTS DSN)
CONTACTS PASRAU	26 922

TOP 5 DES MOTIFS D'APPELS (ANNÉE)	
PSIG	33%
DSG	30%
AUTOENTREPRENEURS	14%
PASRAU	8%
DSPAMC	5%

Les bases de connaissances : des outils complets au service de l'utilisateur

La base de connaissances DSN, accessible depuis DSN-Info.fr, a de nouveau eu une croissance d'usage très importante, en hausse d'1 million de visiteurs par rapport à 2017. Elle a enregistré 2 521 551 accès et plus de 655 000 utilisateurs ont créé leur espace personnel, dont 64 % d'entreprises et 33 % d'experts-comptables. Le taux de réponse automatique est de 99,1 % en 2018, contre 98,3 % en 2017. Les documentations en ligne se sont enrichies en 2018 sur la DSN, qui devient le vecteur de transmission des données relatives au prélèvement à la source.

La base de connaissances net-entreprises.fr, qui couvre les sujets liés à l'offre de services (déclarations, gestion et modification d'inscription), a été un des vecteurs principaux d'explication des nouveautés. Avec 2 441 779 visiteurs (plus 1 755 777 utilisateurs par rapport à 2017), elle a permis d'accompagner les utilisateurs au changement concernant la mise en production du nouveau site (projet TRANSNETE).

La base de connaissances PASRAU, accessible depuis net-entreprises.fr, accompagne spécifiquement les organismes versant des revenus autres que les salaires et transitoirement, les salaires d'employeurs du secteur public hors DSN. Elle enregistre également un nombre de visiteurs en très forte hausse (176 000 contre 6 900 en 2017).

Un nouvel outillage de gestion des demandes utilisateurs

Un nouvel outil commun a été mis en place permettant la gestion des contacts pour l'ensemble des membres du support du GIP-MDS et des organismes. En effet, afin de gérer au mieux le traitement de la réponse à l'utilisateur, celui-ci permet notamment aux membres des organismes de s'y connecter via le web pour une meilleure gestion des éléments de suivi.

CHIFFRES CLÉS 2018

CONSULTATIONS DES BASES DE CONNAISSANCES	5 138 378
---	------------------

RÉPARTITION SUR L'ANNEE 2018	DSN 49 %	NET-E 48 %	PASRAU 3 %
RÉPARTITION DES CONSULTATIONS AU DERNIER TRIMESTRE 2018	DSN 64 %	NET-E 30 %	PASRAU 6 %

LE MOOC : UN ESPACE DÉDIÉ À LA FORMATION EN LIGNE

Cet espace en ligne depuis fin 2017 s'adresse à l'ensemble des utilisateurs du portail proposant différents parcours, sous forme de modules de formation adaptés à chaque population et situation. Des actions sont menées au quotidien pour offrir le meilleur service aux utilisateurs, et leur donner les informations attendues de manière rapide et simple, tant sur les nouveautés que sur l'existant. La croissance d'usage est très importante en 2018, notamment sur la consultation des modules dédiés au prélèvement à la source en DSN et pour les revenus autres (PASRAU).

CHIFFRES CLÉS 2018

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS DU MOOC EN 2018			
RÉPARTITION SUR L'ANNEE 2018	DSN 30 %	NET-E 59 %	PASRAU 11 %

Une communication sous le signe de la qualité des données

En 2018, les derniers préparatifs PAS et PASRAU et la généralisation de la DSN ont impacté l'activité communication du GIP-MDS, largement portée par les enjeux de qualité des données numériques.



Campagnes et qualité des données

Le GIP-MDS et ses membres ont lancé une campagne sur la qualité des données en DSN, avec en message secondaire la fin de la DADS-U, sauf exception. Adressée aux utilisateurs du régime général, elle s'est déclinée sous forme de bandeaux, d'une signature de mails et d'affiches. Des mails annonçant les nouvelles nomenclatures DSN ont été également adressés aux éditeurs.

Cette notion transverse de qualité des données a également marqué les campagnes de communication des services et Net-X :

- La campagne DSI, menée de façon conjointe entre la Sécurité Sociale des Indépendants et le GIP-MDS avec des outils cosignés : mails, courriers, dépliants et affiches. (Déclarer la DSI sur net-entreprises.fr est devenu en 2018 obligatoire pour les déclarants dont le seuil de revenu atteint 10 % du PASS, Plafond annuel de sécurité sociale).
- L'accompagnement de la CNAM sur sa campagne de communication annonçant l'accès en ligne du Taux d'Accidents du Travail et Maladies Professionnelles, via des campagnes de mails de juin à décembre.
- La campagne C3S, Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, avec l'annonce de l'acquittement désormais obligatoire par téléversement.

Congrès des Experts-Comptables

Le GIP-MDS a accueilli du 10 au 12 octobre dernier à Clermont-Ferrand plus de 400 experts-comptables et éditeurs lors du 73^e congrès de l'Ordre. Les micro-conférences qui se sont tenues sur le stand du GIP-MDS ont été très suivies.



Lettre Réseau

La Lettre Réseau a fait peau neuve avec une nouvelle maquette et un nouveau rubriquage, effectifs depuis le N°77.

Relations presse

Désamorcer les inquiétudes sur le PAS dans les médias

La Direction du GIP-MDS a été amenée à prendre la parole auprès de quotidiens comme Le Figaro ou Les Echos pour expliquer le PAS et décortiquer des informations relayées à tort par les détracteurs du projet. Et le train du PAS est arrivé à l'heure !

5 vidéos « La DSN, et demain ? »

Le GIP-MDS a réalisé une série de 5 vidéos sur la DSN et plus globalement les nouveaux services numériques ouverts par cette réussite. Un premier reportage dresse le bilan de la DSN et explique l'indispensable qualité des données pour créer des services à valeur ajoutée. Les autres vidéos donnent la parole aux acteurs clés qui pratiquent la DSN au quotidien : OPS, entreprises, experts-comptables, éditeurs...

Les temps forts médiatiques

Le dossier de presse a été mis à jour pour expliquer la plateforme d'échanges de données et de services numériques qu'est devenue net-entreprises.fr. Parmi les 10 communiqués de presse diffusés sur l'année, l'utilisation encore inédite du service de notification électronique du taux ATMP a remporté la palme de l'intérêt des médias, suivie par l'alimentation de l'activité professionnelle du Portail National des Droits Sociaux par la DSN.

PAS : prévenir une gestion de crise

Au regard des enjeux du prélèvement à la source, un dispositif de communication de crise a été mis en place, en complément d'une veille et d'une coordination avec la DGFiP.

UN SITE WEB EN PROJET

Le GIP-MDS a posé les jalons pour se doter en 2019 d'un nouveau site internet institutionnel.

Les vidéos « La DSN, et demain ? »



La DSN, et demain ? La qualité de la donnée, clé de réussite de la DSN



La DSN, et demain ? Le point de vue des éditeurs



La DSN, et demain ? Le point de vue de l'expert-comptable



La DSN, et demain ? Le point de vue des organismes de protection sociale



La DSN, et demain ? Le point de vue des entreprises

Les comités régionaux, maillons territoriaux collectifs de la sphère sociale

Les actions en régions

Au sein des 23 Comités régionaux, les représentants des Organismes de protection sociale de tous les territoires ont répondu tout au long de l'année aux demandes des entreprises sur l'ensemble des projets liés à la DSN, au prélèvement à la source et aux nouveaux services, tant pour du conseil au déploiement que pour l'aide au paramétrage.

La généralisation de la DSN étant effective pour le secteur privé, plusieurs pistes ont été suivies :

Mise en avant des consignes indispensables pour garantir la collecte de données de qualité

Diffusion d'éléments fournis par les partenaires sur le champ des complémentaires assurant la maîtrise de l'usage de FPOC et des outils spécifiques de contrôle

Accompagnement des entreprises en amont des évolutions réglementaires annoncées pour début 2019 avec notamment le PAS et le Régime Unique Agirc Arrco

Sollicitation des TPE qui, n'ayant pas suivi le mouvement DSN, n'étaient pas encore au rendez-vous

Mise en avant des signalements d'évènement trop peu utilisés par les entreprises

Rencontres Extras : des experts au-devant des entreprises

Évènement de rentrée de la Protection Sociale, les Rencontres Extras se sont déroulées d'octobre à décembre partout en France.

Rendez-vous incontournable des acteurs de la protection sociale et des entreprises en région, près d'une centaine d'évènements « Rencontres extras » se sont tenus dans toute la France. De la réunion magistrale au rendez-vous personnalisé, quand d'autres ont pris la forme de mini-salons avec stands dédiés et conférences, ces initiatives ont toutes été accueillies avec satisfaction par les entreprises invitées.

Le thème central de l'édition 2018 étant la qualité des données, chaque évènement a présenté, par des exemples et des cas pratiques, l'importance de produire des données de qualité et leur impact sur l'ensemble de la chaîne de traitement. Ce sujet était d'autant plus brûlant avec l'échéance du prélèvement à la source qui approchait.

De nombreux évènements affichaient complet, signe que les entreprises avaient parfaitement saisi l'intérêt pour elles de participer. Elles ont particulièrement apprécié de rencontrer tous leurs interlocuteurs locaux en un même endroit, avec la possibilité d'échanger avec eux, sur l'ensemble des thèmes.

Les Rencontres Extra 2018 ont permis de faire émerger le réseau des Experts de la Qualité des données. Véritable communauté de la protection sociale, composée d'Experts dans leurs domaines, les actions menées ont montré l'importance d'aller au-devant des entreprises avec des solutions concrètes et globales soutenues par un accompagnement humain. Ces Rencontres Extra créent un cercle de confiance au niveau local et soutiennent les entreprises dans leur transformation digitale. La mobilisation de tous montre la motivation et l'envie des organismes de s'associer pour répondre aux besoins et aux attentes des entreprises.

Rapport financier de l'exercice 2018

Le budget du GIP-MDS 2018, tel qu'il ressort du vote du Conseil d'administration du 17 octobre 2018 s'élevait à 36,2 millions d'euros, dont 15,9 millions d'euros au titre du budget communautaire, 14,6 millions d'euros pour la DSN, et 5,7 millions d'euros pour les net procédures en place.

Composition du financement



A ceci s'ajoutent 4,8 millions d'euros financés par la DGFIP au titre des travaux menés par le GIP-MDS sur la préparation du prélèvement à la source et 0,5 million d'euros financés par la CNAF au titre des travaux réalisés sur la BRM.

Au total, les charges de fonctionnement nettes de l'exercice se sont élevées à 35,9 millions d'euros, les charges d'investissement à 0,6 million d'euros, soit un montant total de charges égal à 36,5 millions d'euros.

Répartition des charges de fonctionnement



Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par le constat d'une économie de l'ordre de 2,3 M€ - liée notamment à l'absence de problématiques majeures sur la DSN et le PAS - et un report de 2,7 M€ d'opérations vers 2019, soit la couverture des opérations planifiées sur 2018 à hauteur de 93 %.



GIP

Modernisation
des déclarations
sociales

NET-ENTREPRISES·FR

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI - UNÉDIC
SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS - MSA - CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FFA
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMIEG
ENIM - CAVIMAC - CNBF - CFDT - CPME - CGT - CGT-FO - CSOEC
FNSEA - MEDEF - SYNTEC NUMÉRIQUE - UNAPL - U2P